

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE
SITUES AU SEIN DE LA COPROPRIETE dénommée
« GROUPE EST MARSEILLAIS PREMIERE ZONE »
86-88 Boulevard Pont de Vivaux, 13010 MARSEILLE
Cadastré dite commune Section 857 D 76 Lieudit 86 bd pont de Vivaux,
Quartier Pont de Vivaux pour une contenance de 49 ares et 42 ca

MISE A PRIX : 20.000 EUROS

VISITE SUR PLACE LE JEUDI 27 AOUT 2026 DE 9 H A 10 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE
LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026 A 9 HEURES 30 du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à
MARSEILLE (13010), 86-88 Boulevard Pont de
Vivaux, ledit ensemble immobilier dénommé
« GROUPE EST MARSEILLAIS PREMIERE

LE LOT N° 254 : Un appartement compre-
nant un dégagement, une pièce de séjour
éclairée par une ouverture visant au Nord-Est,
une chambre éclairée par une ouverture visant
au Sud-Ouest, donnant sur une loggia avec un
placard, une chambre éclairée par une ouver-